

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET
DU DEVELOPPEMENT URBAIN

N° 0068
CRP/MINHDU/SG/DANH/SDA/SSOP/AE3

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HOUSING
AND URBAN DEVELOPMENT

Yaoundé, le 02 AVR 2025

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le public est informé que le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain organise pour le compte de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) de Lomé au Togo, **un concours d'entrée sans bourse pour les filières Architecture, Urbanisme et Gestion Urbaine**, ouvert aux jeunes Camerounais des deux sexes sans âge limite.

Les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat toutes séries (les candidats en classe de Terminale peuvent passer le concours sous réserve de leur admission ultérieure au Baccalauréat session 2025).

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'EAMAU, indiquant la filière choisie, la motivation et le mode de paiement des frais de scolarité ;
- 2- Un certificat médical ;
- 3- Un certificat de scolarité pour les candidats au Baccalauréat ;
- 4- Une photocopie certifiée conforme du diplôme ou une attestation de diplôme ;
- 5- Un extrait ou copie d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- 6- Un certificat de nationalité ;
- 7- 03 photos 4x4 ;
- 8- 20.000 FCFA de frais de concours.

Le paiement des frais de concours se fera en ligne sur la plateforme www.services-publics.cm.

Les **dossiers de candidature** doivent être déposés au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, **Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat, porte 05B05 sise au 5^{ème} étage du bâtiment B de l'Immeuble Ministériel N°1**, au plus tard le **Vendredi 18 avril 2025 à 15h30mn**, délai de rigueur.

Le concours se déroulera au centre unique de Yaoundé, les mardi 13 et mercredi 14 mai 2025./-

NB :

- l'original du dossier complet est photocopié en deux (02) exemplaires ;
- les fiches d'inscription sont remplies sur place au moment du dépôt ;
- horaires de dépôt des dossiers 09h00 – 15h30.

Copies :

- DG/CRTV ;
- DG/SOPECAM ;
- DR/MINHDU ;
- DD/MINHDU.

COPIE

